



VERS LA PLEINE RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION



Constats >>>

1. **Méconnaissance du champ d'exercice** de l'infirmière auxiliaire : application variable, organisation de travail déficiente.
2. **Écart entre la vision de la direction des soins infirmiers** de l'application du plein champ d'exercice et l'organisation du travail sur le terrain : restrictions et méconnaissance de la part des gestionnaires de la réalité sur le terrain.
3. **Manque de valorisation du leadership** de l'infirmière auxiliaire : manque de confiance, évoluer dans un milieu hiérarchique.

Objectif global >>>

Favoriser l'autonomie de l'infirmière auxiliaire dans l'**application uniforme** de son champ d'exercice, tout en **renforçant** son **leadership** et la **collaboration interprofessionnelle**.

Objectifs spécifiques >>>

1. **Promouvoir le champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire** auprès des membres, des autres professionnels et des parties prenantes.
2. **Réduire les écarts d'application** entre la volonté organisationnelle et les équipes de soins sur le terrain.
3. **Sensibiliser les autres professionnels**, les enseignants, la relève et soutenir nos membres sur le rôle de l'infirmière auxiliaire quant au niveau d'autonomie et de leadership attendu.

3

Actions prioritaires >>>

4

1. **Collaborer avec les milieux ayant des restrictions** : avoir accès aux gestionnaires de proximité
2. **Créer un guide pour les infirmières auxiliaires en RPA** : connaître leurs rôles, les outils, groupes de travail.
3. **Présentation aux directions des soins infirmiers (DSI)** : plusieurs présentations ont déjà été organisées.
4. **Promouvoir l'autonomie** : élaborer un plan d'action pour offrir de la formation aux candidats, enseignants et membres.

Actions courantes >>>

1. **Intervenir de manière spécifique** : soutenir les milieux émergents et les milieux demandant notre support (ex: électrophysiologie, hémodialyse).
2. **Tisser des liens avec les CFP et les cégeps** : promouvoir les initiatives collaboratives et émergentes.
3. **Assurer une présence sur le terrain** : visites dans les milieux selon les demandes, en plus des visites de surveillance générale.
4. **Collaborer avec d'autres ordres professionnels** : ateliers, webinaires, publications, colloques, etc.
5. **Maintenir le contact** : établir des canaux de communication réguliers. Promouvoir les CIIA/CRIIA.

5